

# Revue de presse

## Ateliers Éducatifs de Jeunes

- *L'Écho Haute-Vienne*, « Des petits travaux pour impliquer les jeunes », 18 avril 2019

QUEST LIMOUSIN

### Des petits travaux pour impliquer les jeunes



Mier matin lors du lancement officiel des ateliers éducatifs à la mairie de Saint-Auvent.

Le premier atelier éducatif mis en place par la communauté de communes Ouest Limousin s'est déroulé cette semaine à Saint-Auvent. Pendant leurs vacances scolaires, les jeunes volontaires, âgés de 14 à 17 ans, ont réalisé des travaux d'entretien et de fleurissement sur les espaces verts de la commune. Quatre heures par jour en plein air, et sous le soleil ! En contrepartie de ces petits travaux destinés à améliorer le cadre de vie de la population, les adolescents recevront une participation financière sous la forme d'un bon loisirs nominatif de 15€ par jour. Ce dernier est valable deux ans et déductible des projets de loisirs ou séjours initiés par les jeunes eux-mêmes, proposés dans le cadre des accueils de loisirs de la communauté de communes.

*«En 2018, nous avons bâti un diagnostic territorial des besoins et des attentes des adolescents par le biais de questionnaires à*

*l'intention des jeunes et de leur famille, explique Dominique Germond, vice-président de la communauté de communes en charge de la jeunesse et de la promotion de la pratique sportive. C'est suite à cela, constatant la volonté des jeunes d'être acteurs de leurs projets de loisirs et de voyage, que nous avons mis en place un plan d'action avec notamment ces ateliers éducatifs».* Au total, 831 adolescents âgés de 11 à 17 ans résident sur le territoire de l'Ouest Limousin. Ce dispositif s'inscrit dans l'extension en zone rurale du dispositif «Ville, Vie, Vacances».

#### DES CHOSES SIMPLES QUI ONT DU SENS

Cette action citoyenne et éducative repose sur le volontariat, tant des jeunes que des communes. La semaine prochaine, c'est à Maisonnais-sur-Tardoire qu'un deuxième atelier sera organisé

pour l'entretien d'un sentier méli-fifère. Début juillet, la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre a également souhaité faire intervenir les jeunes pour repeindre les balcons des résidents de la maison de retraite «Les Pins».

Des ateliers variés, qui mobiliseront donc diverses compétences. En plus de vivre une première expérience formatrice avec le monde professionnel, les jeunes obtiendront la reconnaissance de leurs pairs et se verront ainsi valorisés. Les jeunes volontaires bénéficieront d'un double encadrement : par un animateur du service adolescents de la communauté de communes, ainsi que par un agent technique des collectivités pour les guider dans leurs travaux. *«Attention, le but n'est pas de se substituer aux travaux habituellement réalisés par les communes, mais d'apporter un petit plus»*, souligne Dominique Germond.

Echo 18/04/2019

- *Le Populaire du Centre*, « Le stage est fini, place aux loisirs », 3 mai 2019

## Le stage est fini, place aux loisirs

SAINT-AUVENT

Publié le 03/05/2019



Les jeunes conserveront un excellent souvenir de ce moment © Droits réservés

plein air Et cela s'est très bien passé ! En effet, dans le cadre des ateliers éducatifs créés par la communauté de communes Ouest-Limousin, huit ados ont été accueillis par la municipalité de Saint-Auvent durant une semaine. Ils ont partagé le travail des employés communaux sous la surveillance d'une monitrice.

# le Nouvelliste

HABILITÉ À PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES ET APPELS D'OFFRES  
POUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

L'HEBDOMADAIRE DE LA HAUTE-VIENNE

## OUEST LIMOUSIN

# Les ateliers éducatifs forment la jeunesse !

À Saint-Auvent, une dizaine de jeunes volontaires participaient à améliorer le cadre de vie des habitants à travers un atelier éducatif mis en place par le service «adolescents» de la communauté de

commune Ouest Limousin. Un projet précurseur en zone rurale, qui permet aux jeunes en vacances de réaliser de petits chantiers en échange d'une participation à leurs futurs projets et séjours. PAGE 2



## Emmanuel Macron : Mercure plutôt que Jupiter

Emmanuel Macron cherche une porte de sortie au Grand débat national lancé fin 2018. Son intervention initialement prévue la semaine dernière devait représenter un choc médiatique capable de renverser l'opinion toujours favorable aux « Gilets jaunes ».

Malheureusement pour la communication présidentielle l'actualité a bouleversé le calendrier. L'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris a renvoyé à plus tard l'annonce de quelques mesures phares.

Comble de malchance des fuites dans la presse sont venues briser l'effet de surprise souhaité par l'Élysée. Tout au long de la semaine dernière le chef de l'État a assisté impuissant à la diffusion du contenu de son intervention télévisée pré-enregistrée. Allègement des impôts pour les classes moyennes, suppression de niches fiscales, suppression de l'ENA, arrêt de la fermeture d'écoles et d'hôpitaux jusqu'à la fin de la mandature, acte renforcé de décentralisation, indexation des retraites sous la barre des 2000 euros, mise en place de référendums locaux : autant d'initiatives destinées à capter l'approbation des Français.

Une semaine plus tard - ce jeudi - Emmanuel Macron va devoir recommencer l'exercice. Mais l'effet d'annonce est émué. Comment conserver l'attention du pays sans tomber dans la redite, quand tout a déjà été commenté et critiqué par l'opposition ? Jupiter devra se contenter cette fois d'être Mercure, dieu de la communication.

**LE NOUVELLISTE** Audience mesurée par **AUDIPRESSE**

Sarl Public-Media au capital de 7622,45 euros  
Siège social : 7 Impasse du Moulin - 86700 - Payré  
Directeur de la publication, rédacteur en chef : Roger Anglument  
Chef d'édition : Vincent Peyrel  
Rédaction : 6 rue Jean-Jacques Rousseau - 87200 Saint-Junien - Tél. : 05 55 02 06 65 - Mail : lenouvelliste87@orange.fr  
Service Publicité : Patricia Faure - 06 25 45 14 74  
Service Abonnements : 05 45 31 06 05 - Fax : 05 45 31 47 37  
Imprimerie : L'Éveil 43000 Le Puy-en-Velay  
Commission paritaire : 0520 C 90391  
LE NOUVELLISTE est habilité à publier les annonces légales pour les arrondissements de Limoges et de Rochechouart.  
Toute reproduction même partielle des textes et photos contenus dans la présente édition est interdite sauf autorisation écrite du journal.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé ou certifié issu de forêts durablement gérées. Ce papier a été fabriqué en France ou en Espagne.

**Abonnez-vous à votre hebdomadaire !**

Tél. 05 45 31 06 05 - Fax 05 45 31 47 37

OUI je souhaite m'abonner à l'hebdomadaire

**le Nouvelliste**

- 3 mois : 18 €     6 mois : 35 €  
 1 an : 68 €     2 ans : 130 €

Nom : ..... Prénom .....

Adresse .....

Ville ..... code postal .....

Tél. .... Mail .....

et je joins mon règlement par :

- chèque bancaire  
 chèque postal

Bon à découper et renvoyer avec votre règlement à :

**EF/PM SERVICE ABONNEMENTS**  
BP 70047 - 16700 RUFFEC  
www.lenouvelliste.fr

## ■ MUNICIPALES 2020 : LES MAIRES QUI PARTENT ET CEUX QUI RESTENT

### À Bujaleuf : l'équipe municipale devra être renouvelée

C'était à l'occasion de ses vœux qu'Alain Dolley, le maire de Bujaleuf, a présenté un bilan des réalisations qui ont été réalisées au cours de ses mandats comme pour signifier qu'il tirait sa révérence. « Je considère qu'avoir donné 30 ans au service de la collectivité est suffisant et qu'il est temps de passer la main. » Plusieurs chantiers ont été réalisés depuis qu'il est maire comme, par exemple, l'aménagement de la place centrale, le transfert des services municipaux au château, la création de l'agence postale bien qu'il soit opposé au désengagement de l'entreprise La Poste



qui déserte la ruralité, la création de logements dans le bâtiment de la gendarmerie qui étaient vacants suite au départ de la brigade (grâce au soutien financier de la communauté de communes entre

autres)...

Parmi les nombreuses autres réalisations, le foyer du bourg a été rénové et embelli pour devenir la salle Jean-Biron du nom d'un maire qui a œuvré pour la commune durant plusieurs années. Grâce à différentes subventions, la collectivité n'a pas eu besoin de recourir à l'emprunt.

Dans un souci de redynamiser la commune, une première édition des Journées de l'immobilier a eu lieu l'an dernier afin d'améliorer les contacts entre acquéreurs et propriétaires (elles se dérouleront également cette année, le 18 mai). Grâce à ce speed-dating

original, les maisons abandonnées par leurs occupants, pour diverses raisons, peuvent être de nouveau ouvertes à nouveau.

### Une décision personnelle et collective

Son départ d'Élu n'est donc pas un renoncement dû à la politique actuelle mais plutôt le besoin de laisser la place à d'autres. Il souligne néanmoins sa lassitude voire son exaspération face à la désertion de pans entiers du territoire national au profit de certaines zones.

## ■ OUEST LIMOUSIN

### Les jeunes améliorent le cadre de vie de tous !

Motivés, ils le sont par toutes sortes de projets. Les adolescents de la communauté de commune le démontrent encore avec le lancement des ateliers éducatifs mis en places par le service jeunesse de l'Ouest Limousin.

Ce projet précurseur en zone rurale propose aux ados de 14 à 17 ans de se mobiliser (par groupes de 3 à 8 personnes) pendant leurs vacances scolaires afin de réaliser de petits travaux dans les communes.

En échange, ils reçoivent une participation financière pour leurs projets à venir ou leurs séjours mis en place avec les accueils de loisirs. «C'est sympa», reconnaît l'un des jeunes présents pour le premier atelier éducatif. «On se retrouve entre nous et ça fait plaisir de participer à améliorer une belle commune comme celle-là et en plus ça permet de financer des sorties à ceux qui ne peuvent pas se le permettre...» Tout le monde est gagnant !

C'est à Saint-Auvent que se tenait ce premier chantier (avant d'aller à Maisonnais sur Tardoire puis, aux vacances d'été, à Saint-Laurent sur Gorre) et le maire profitait de la présence des élus locaux et représentants de Limousin



Les jeunes et les élus réunis dans le petit jardin du presbytère de Saint-Auvent.

Nature Environnement, de la Fredon et du Département pour signer la charte «zéro pesticide».

Ainsi, la commune s'engage à protéger l'environnement, promouvoir des «méthodes alternatives» dans l'entretien des diverses emprises publiques et à «aller vers une suppression de l'usage des pesticides».

Pour cela, Saint-Auvent doit renoncer progressivement à l'usage des pesticides, à former les agents techniques aux «méthodes alternatives» et à organiser et assurer l'information auprès des administrés sur cette opération. LNE et la Fredon accompagnent les collectivités dans la mise en place d'un plan de réduction de l'usage des pes-

ticides et coordonnent et animent l'information auprès du public.

Le Département, quant à lui, soutient la mise en oeuvre de cette charte en accompagnant financièrement les communes qui veulent se doter d'une stratégie de «désherbage alternatif».



Le maire de Saint-Auvent signe la charte «Zéro pesticide».